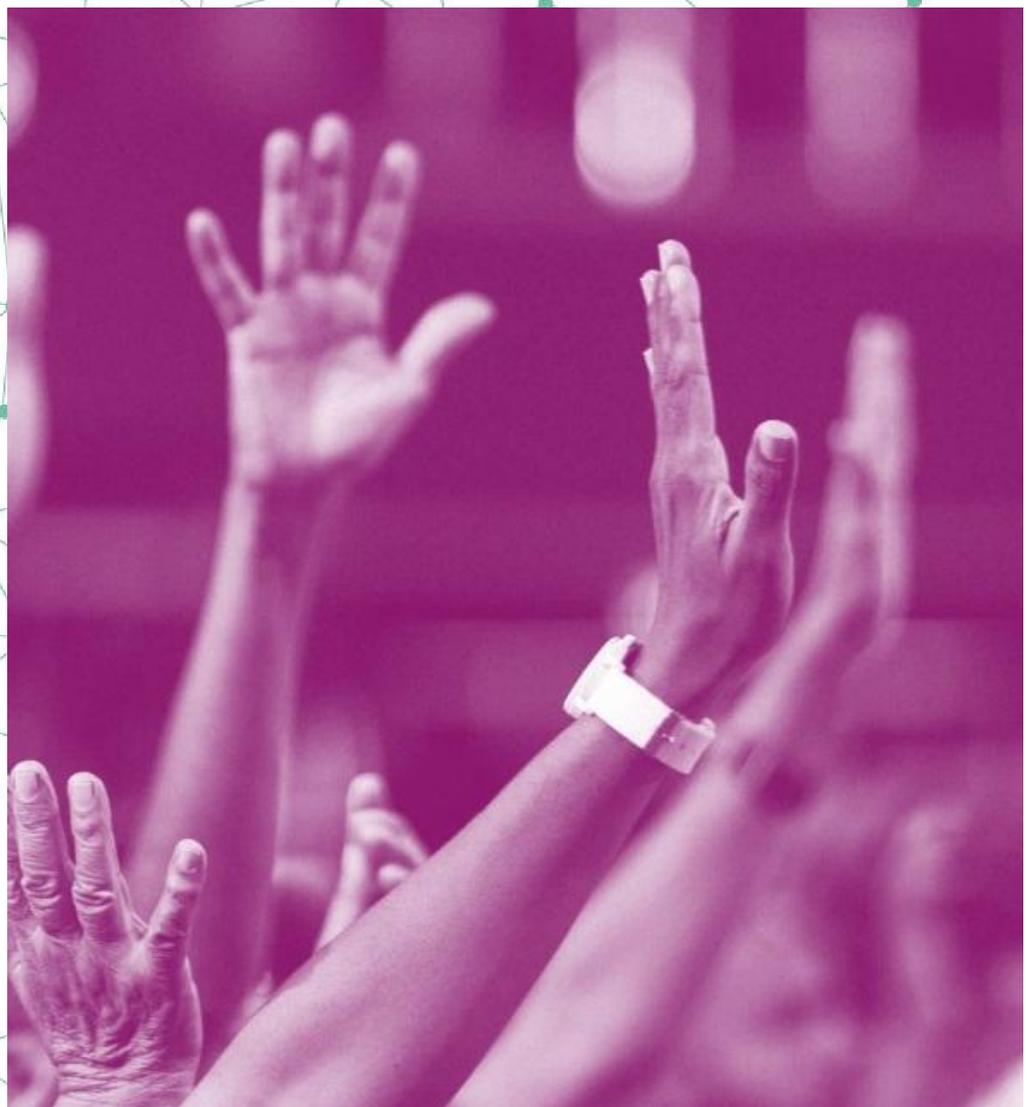
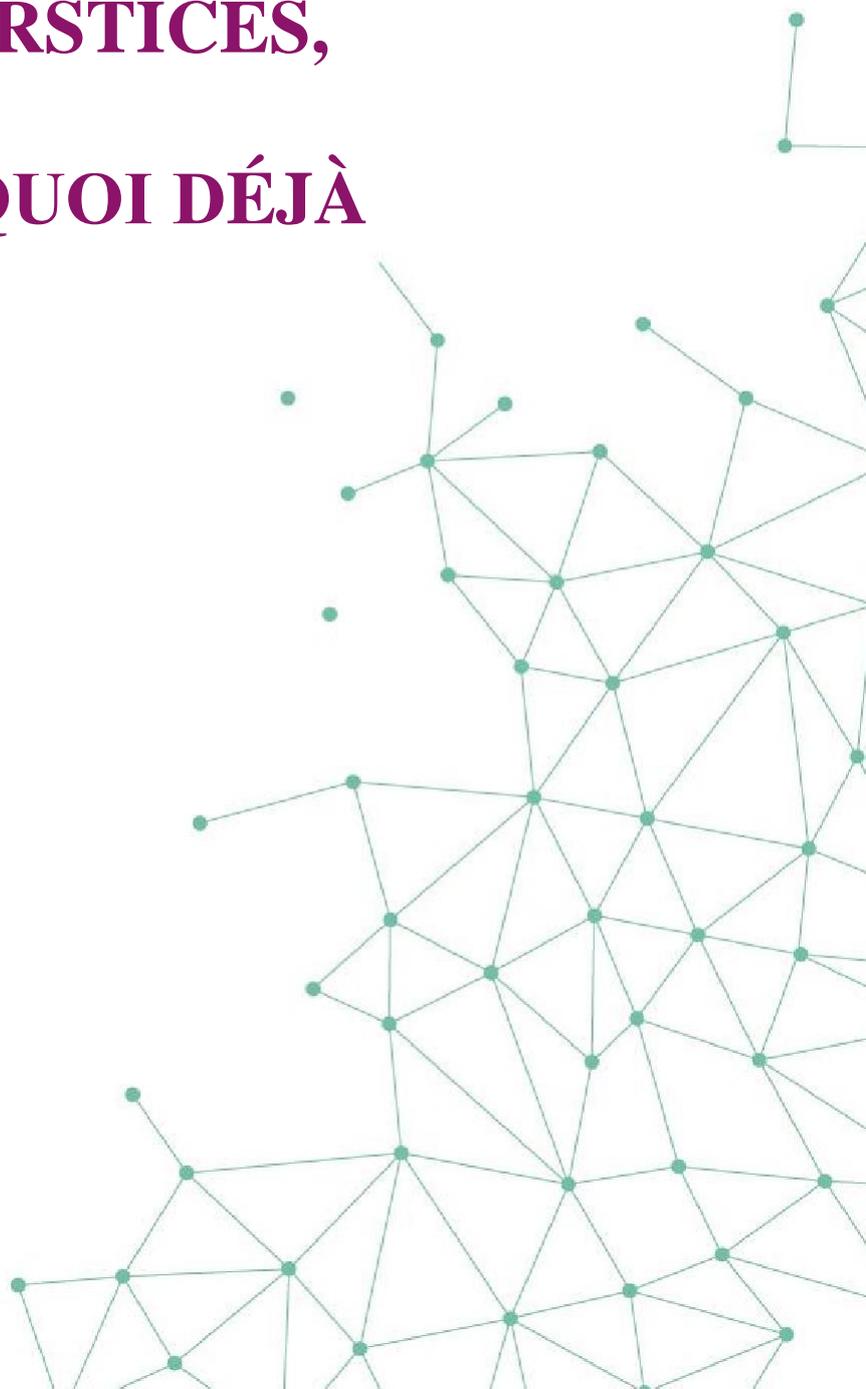


PROGRAMME D' ACTIONS 2022



INTERSTICES, C'EST QUOI DÉJÀ





InterSTICES s'est donnée pour mission de **sensibiliser aux enjeux de la démarche *Culture et Santé* pour favoriser le développement de nouvelles initiatives**. Dans son programme d'actions, synthèse des besoins et attentes exprimés par les porteurs de projet, elle souhaite **contribuer à la réflexion, aux échanges, et à la reconnaissance des pratiques et des acteurs**. Elle se positionne enfin comme une **plateforme de coopération au service des porteurs de projet, outil de mutualisation et de soutien à l'échelle de la région**.

Par ailleurs, compte tenu de l'expérience de ses membres, interSTICES propose ses compétences et son expertise aux opérateurs du programme régional *Culture et Santé*. Elle intervient ainsi, pour le compte de l'Agence régionale de la Santé (ARS), de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et de la Région, sur des missions de coordination et d'animation du dispositif régional *Culture et Santé*.

Les projets à la croisée du champ de la santé et du secteur culturel peuvent **apporter des éclairages précieux permettant de travailler sur le sens des métiers et des activités qui les constituent, et de définir de nouvelles orientations**.

✓ **Un autre regard sur la santé**

La démarche *Culture et Santé* contribue à une définition de la santé dynamique et décloisonnée, et à la prise en compte de la personne au-delà de son statut de patient ou de

résident. En créant ainsi de nouveaux espaces de rencontre, elle invite les usagers, leurs familles et les personnels à déplacer leur regard et tisser d'autres liens, où la relation à l'autre est essentielle.

✓ **La dynamique territoriale**

Les partenariats avec les équipements culturels de proximité, l'accueil des artistes et de nouveaux publics, la transmission de cultures professionnelles aux usagers, sont des modes de coopération multiples et croisés. Ils contribuent au dynamisme des structures et des territoires, et participent de l'intégration des établissements de santé dans la Cité.

✓ **Le questionnement des institutions et des pratiques**

L'intervention artistique et culturelle en milieu sanitaire et médico-social questionne les pratiques professionnelles de chacun de ces secteurs. Elle fait évoluer les politiques des institutions en créant de nouveaux espaces de coopération, de réflexion et d'échange.

✓ **Le développement des publics**

Les structures culturelles investies de missions de service public ont la responsabilité de s'adresser à tous les publics. Les artistes sont, eux, à la recherche de nouveaux espaces de création et de nouvelles modalités d'intervention. Le champ de la santé constitue alors un formidable territoire d'expérimentations.

Ces enjeux se déclinent en objectifs opérationnels :

- **Sensibiliser aux enjeux de la démarche** pour inciter au développement de nouvelles initiatives.
- **Partager et mutualiser les compétences et les ressources** en organisant des temps de rencontre, de formation, et en développant des outils de conduite de projet.
- **Créer une plateforme régionale d'échange et de coopération** visant à impulser de nouvelles initiatives.
- **Valoriser** les actions menées.
- **Intervenir comme conseil et relais** auprès des professionnels.
- **Coordonner et animer un dispositif régional** ancré sur les territoires, en prise avec les évolutions des secteurs concernés.

Les volets d'action

L'association, et les actions qu'elle entreprend, doivent être au service des membres adhérents, au plus près de leurs attentes et besoins. A ce titre, les orientations de travail qu'elle se donne sont le fruit de réflexions collectives en assemblées générales sur propositions du conseil d'administration et du directeur.

Un plan d'actions sur plusieurs années a ainsi été élaboré afin d'englober les actions programmées à moyenne échéance tout comme les réalisations à plus long terme. Il distingue deux types d'actions :

- ✓ **Les actions dites « en propre »**, qui répondent aux besoins des structures et personnes adhérentes, et sont financées par les fonds propres de l'association.
- ✓ **Les actions « pour le compte de »**, qui relèvent elles de l'ingénierie culturelle auprès de l'Etat ou des collectivités. Elles sont entièrement financées par ces derniers.

Le présent document vous présente le programme pour l'année 2022 avec « les actions en propre » et « les actions pour le compte de ».



Un espace de professionnalisation, de renouvellement et de mise en lumière des pratiques

Soutenant les professionnels et les structures dans leur démarche de sens (pour repenser le soin d'une part, l'action culturelle d'autre part).

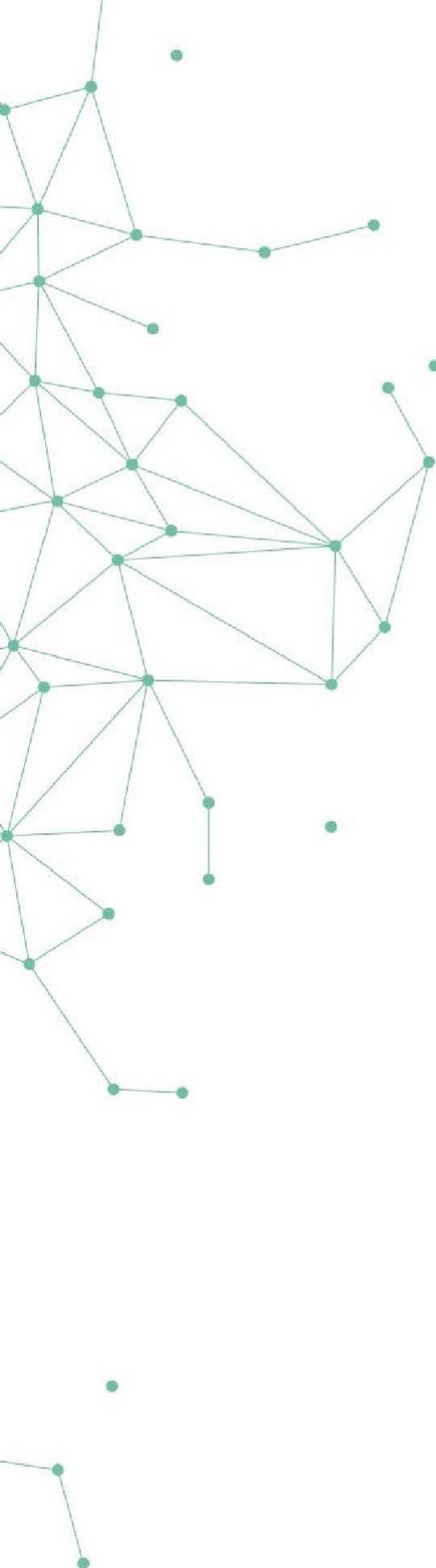
© Romain Etienne



Un engagement militant pour l'accès de tous à la Culture

Contribuant au respect des droits humains des personnes et d'un changement de regard sur la maladie, la vieillesse, le handicap mais aussi la culture et l'art.

© Yannick Siegel



**NOS
ACTIONS EN
PROPRE**

Pour rappel, les actions « en propre » visent à répondre aux attentes des adhérents de l'association afin de faciliter le développement de leurs projets artistiques et culturels, notamment dans le cadre de *Culture et Santé*, et de favoriser leur visibilité au niveau régional.

Elles s'adressent à l'ensemble des adhérents d'interSTICES, qu'il s'agisse de professionnels du sanitaire, du médico-social, du culturel ou de l'artistique. Elles sont financées par les fonds propres de l'association (adhésion et participation au budget de fonctionnement), ainsi qu'occasionnellement par des fonds privés.

Le programme prévisionnel présenté pour 2022 se pense comme la déclinaison opérationnelle et annuelle des orientations stratégiques validées en assemblée générale. L'objectif est de mettre en œuvre des actions en lien avec les 4 axes de travail désignés comme prioritaires :

- ✓ **Poursuivre l'accompagnement réflexif, méthodologique et prospectif des adhérents.**
- ✓ **Travailler au rayonnement de l'association, de ses adhérents, de ses projets.**
- ✓ **Développer notre réseau.**
- ✓ **Être facilitateur de projets.**

Poursuivre l'accompagnement réflexif, méthodologique et prospectif des adhérents

Si la priorité est donnée pour les années à venir au développement, il faut pour autant entretenir l'existant et donc poursuivre le travail d'accompagnement engagé auprès des professionnels déjà adhérents. C'est en partie ce travail réflexif, méthodologique et prospectif qui permettra au nombre d'adhérents de continuer à se stabiliser, mais aussi très certainement à croître en leur donnant des outils concrets pour améliorer leurs pratiques et leurs projets.

Mutualiser et s'auto-former.

- Mise en œuvre de rencontres pro.

Ces rencontres pro sont toujours un moment important de réflexions, d'échanges, de visibilité et de partage autour des travaux engagés tout le long de l'année par l'association.

- Enjeu :
 - Professionnalisation des acteurs et de la démarche.
 - Dynamique de réseau.
- Objectifs :
 - Animer le réseau interSTICES par un temps de mutualisation, d'analyse de pratiques et d'auto-formation.
 - Ouvrir et enrichir la réflexion des porteurs de projets.
 - Donner à voir le travail en cours aux partenaires institutionnels.
- Modalités opérationnelles :

Les Rencontres pro # Edition 2022.

Il sera proposé :

- *en matinée, apports théoriques via l'intervention d'un tiers extérieur, suivi d'un temps de débat.
- *en après-midi, temps d'échanges et d'interconnaissances autour de la nouvelle convention régionale cadre.

- Date de réalisation :
Exceptionnellement dernier trimestre pour pouvoir l'organiser dans un enjeu de transmission et sensibilisation autour du nouveau texte cadre du programme (et ne pas concurrencer la mobilisation autour de la concertation nécessaire sur le 1er semestre).

Mettre à jour et enrichir nos outils méthodologiques.

□ Pérennisation de la mallette pédagogique.

Le travail de mutualisation des différents outils méthodologiques constitués par l'association depuis sa création, mais aussi des outils de sensibilisation et de présentation du programme ou d'interSTICES a été réalisé avec la création et la diffusion d'une mallette pédagogique sur clés USB interSTICES. Il semble aujourd'hui nécessaire de veiller à l'actualisation annuelle de cette mallette par l'intégration des nouveaux outils élaborés.

- Enjeux :
 - Visibilité et essaimage de notre démarche.
 - Accompagnement des adhérents dans leurs actions régulières de sensibilisation et formation.
- Objectifs :
 - Multiplier les espaces de connaissance et de sensibilisation sur Culture et Santé, notamment dans les organismes de formation pour une plus grande réception de la démarche par les professionnels de demain.
 - Accompagner et faciliter la prise en charge de temps de sensibilisation et de formation par les adhérents.
- Modalités opérationnelles :
 - **Veiller à l'actualisation continue de la mallette pédagogique.**
 - **La diffuser systématiquement aux nouveaux adhérents et à nos partenaires.**
- Date de réalisation :
2022.

□ Travailler à des outils de partage de données entre les adhérents

Les réflexions approfondies qui se sont tenues sur la question de la collecte des témoignages sensibles, mais aussi celles en émergence sur les bonnes pratiques en terme de communication, nous invitent régulièrement à faire un double constat : celui d'une part du développement d'outils à l'échelle de nombreux porteurs de projets que ce soit de recueil de témoignages, des outils divers de communication (lettres d'information, sites internet, pages facebook...) ou si ce n'est pas encore le cas d'envies et de réflexions en la matière, et celui d'autre part de la difficulté de mise en partage de ces initiatives qui permettrait pourtant gain de temps, optimisation des outils, et pourquoi pas l'émergence de projets à l'échelle de l'association.

Il est donc formulé le souhait de nous doter de nouveaux outils méthodologiques pour d'une part faciliter le partage et la mutualisation et d'autre part contribuer à une plus grande visibilité encore de nos adhérents.

- Enjeux :
 - Partage de données à l'interne et à l'externe.
 - Partage et amélioration des bonnes pratiques.
 - Optimisation visuelle, technique et dynamique de notre site internet.
 - Visibilité et rayonnement des adhérents.
- Objectifs :

- Faciliter les connections par le partage de données, la redirection vers leurs pages de présentation et/ou sites respectifs et des possibles en termes de recherches ciblées et filtrées.
 - Valoriser de la meilleure manière les adhérents via une présentation visuelle dynamique et immédiate.
 - Accroître la visibilité de notre réseau pour les adhérents mais aussi pour l'ensemble des visiteurs du site.
- Modalités opérationnelles :
- Après la refonte de notre site, création d'une. Il s'agit ici d'optimiser et de dynamiser la présentation des adhérents sur notre site avec la création d'une carte interactive en ligne qui permettra de présenter de manière esthétique et synthétique tous les adhérents d'une part et les données de chaque appel à projet *Culture et Santé* d'autre part.**
- Les intérêts et objectifs de cette cartographie :
- *Réunir en un seul et même outil les données qualitatives et quantitatives de ces appels à projet aujourd'hui présentées de manière éclatée (carte, graphiques, tableaux).
 - *Gagner en visibilité pour le programme Culture et Santé.
 - *Favoriser la mise en réseau et l'interconnaissance des porteurs de projets.
 - *Permettre une recherche plus ciblée et qualitative = système de recherche par filtre.
 - *Répondre à une demande des partenaires du programme pour mettre davantage en avant les partenaires culturels.
 - *Accroître le rayonnement des adhérents d'interSTICES qui bénéficieront d'une cartographie dédiée.
- Outils de partage de données (exemples : slack, google drive...).** Créer des espaces de mise en commun des outils opérationnels développés par les adhérents. Sont déjà repérés les domaines de la collecte de témoignages sensibles ou de la communication, mais d'autres pourront aussi à terme être travaillés. A partir de cette mise en partage, identifier des bonnes pratiques, perfectionner les outils des porteurs de projets et de l'association, en penser des communs.
- Date de réalisation :
2022.

Former

Depuis 2013, l'association a choisi de présenter chaque année un programme de formations proposant deux modules professionnels. Après 2015, année blanche du fait du congé maternité de la directrice et d'un nombre insuffisant d'inscrits, l'année 2016 a, elle, été une réussite avec une mobilisation forte sur chacun des deux modules, et une satisfaction de l'ensemble des stagiaires participants. Les dernières années ayant confirmé ce succès, nous rééditons chaque année cette offre.

Après les annulations de 2020, l'année 2021 a été une belle année que ce soit en termes de remplissage que de satisfaction. **Nous réitérons donc en 2022 la programmation de notre offre de formation et la développons même un peu.**

Pensés en lien avec les problématiques des secteurs sanitaire, médico-social, artistique et culturel, afin de répondre à un double objectif : d'une part de partager les enjeux de Culture et Santé, et d'autre part, de transmettre les compétences nécessaires au développement de projets dans les établissements de santé et les structures médico-sociales, ils sont animés par des professionnels et des universitaires. Ils se veulent participatifs et concrets : exposés interactifs, ateliers, travaux en groupe, études de cas, jeux de rôle, mises en situation, travaux appliqués au projet, contenus adaptés aux qualifications et à la réalité professionnelle des stagiaires. Ouverts à tout public, ils sont proposés à un tarif préférentiel aux adhérents de l'association.

- Obtenir la marque de certification qualité des prestataires de formation Qualiopi
 - **Préparer l'association et l'ensemble de notre volet d'activités autour de la formation à répondre aux exigences de Qualiopi.**
 - **Modalités opérationnelles :**
 - ***Trouver un prestataire pour l'audit.**
 - ***Faire le point sur toutes les procédures administratives de l'association en termes de formation.**
 - ***Les amender, modifier, augmenter si nécessaire.**
 - ***Passer l'audit.**
 - Calendrier : audit le 19 juillet
 - Objectifs :
 - Attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences ;
 - Permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.

- Proposer et mettre en œuvre un cycle de formation.
 - **Concevoir et mettre en œuvre un projet culturel et artistique dans un établissement de santé**
 - Nature du stage : Stage général
 - **Modalités opérationnelles : 2 sessions de 3 jours consécutifs**
 - Calendrier :
 - Session SEPTEMBRE > mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 septembre 2022, Lyon
 - Session NOVEMBRE > mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 novembre 2022, Lyon
 - Objectifs :
 - Réfléchir et enrichir la réflexion sur le concept de développement artistique et culturel dans les espaces de santé, notamment du cadre de déploiement du programme *Culture et Santé*.
 - Appréhender les réformes récentes impactant le secteur de la santé et de la culture (loi 2016-41, loi Nôtre sur les collectivités territoriales, réorganisation de la DRAC...) pour inscrire le projet culturel dans ces changements et identifier les nouvelles opportunités de développement.
 - Approfondir la compréhension du programme national et des déclinaisons opérationnelles menées en régions.
 - Mieux connaître les caractéristiques des secteurs sanitaire, médico-social, culturel et artistique.
 - Appréhender les enjeux stratégiques de la conduite de projet culturel au regard du contexte de l'établissement.
 - Avoir acquis, au terme de la formation, des compétences essentielles en termes de conduite de projet immédiatement utiles : conception, financement, rédaction, pilotage, mise en œuvre et évaluation.

 - **Elaborer le montage budgétaire d'un projet culturel et artistique dans un établissement de santé**
 - Nature du stage : Stage technique
 - **Modalités opérationnelles : 1 session de 3 jours non consécutifs et 1 session de 3 jours consécutifs**

Après le succès de 2021, il apparaît dorénavant nécessaire de proposer chaque année une session sur 3 jours consécutifs pour répondre à la demande de professionnels hors territoire régional et dont l'inscription est rendue complexe par le format sur 3 journées éclatées.

- Calendrier :
 - 3 jours non consécutifs, les jeudis 6 octobre, 10 novembre, 24 novembre 2022, Lyon
 - 3 jours consécutifs les mardi 29, mercredi 30 novembre et jeudi 01 décembre 2022, Lyon
- Objectifs :
 - Mieux appréhender les différents cadres financiers pouvant impacter le projet.
 - Connaître les différentes sources de financements possibles.
 - Se former aux techniques de recherche de fonds.
 - Acquérir des compétences en termes de montage, de suivi et de bilan budgétaire.

Cette offre de formation est régulièrement diffusée à tout le réseau *Culture et Santé*, aussi bien régional que national

□ Exporter nos formations.

Le succès grandissant de l'offre de formations d'interSTICES, la lisibilité et la légitimité afférentes acquises, conduisent l'association à recevoir de nombreuses demandes de prestations de formation sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes mais aussi dans d'autres territoires (le Département du Val d'Oise et le CNFPT en 2018 et 2019 ou encore en 2020 la DAC et l'ARS Ile-de-la-Réunion).

Si au regard de nos nécessités d'ancrage territorial, mais aussi de nos limites en termes de ressources humaines, ces demandes seront à accepter avec sans doute parcimonie, et à prioriser selon les retombées directes pour l'association que ce soit en termes de rayonnement ou de ressources financières, il semble intéressant de **pouvoir intégrer à notre programme d'actions deux à trois actions de prestations de formations sur d'autres territoires**. Nous continuerons donc à l'expérimenter en 2022 si des opportunités se présentent.

- Enjeux :
 - Rayonnement de l'association.
 - Visibilité et essaimage de nos compétences de formation.
 - Professionnalisation de la démarche de développement de projets culturels et artistiques à l'échelle nationale.
 - Diversification de nos ressources.
- Objectifs :
 - Être présent au-delà de notre territoire notamment en formalisant nos partenariats par des modalités opérationnelles d'actions communes comme la formation.
 - Contribuer à une plus grande reconnaissance de notre activité d'organisme de formation non seulement auprès des professionnels de Culture et Santé, mais aussi auprès des professionnels de la formation.
 - Accompagner et outiller les professionnels à l'échelle nationale.
 - Accroître notre bénéfice sur l'activité formation.
- Modalités opérationnelles :
 - **En attente d'opportunités ou de formalisation de demandes en la matière.**
- Date de réalisation :
Année 2022.

Travailler au rayonnement de l'association, de ses projets et de ses adhérents.

Pour se développer il faut naturellement faire valoir ce que l'on est, faire rayonner ses actions pour convaincre d'autres structures, institutions ou particuliers de nous rejoindre.

Communiquer. Plus et mieux.

Le travail engagé depuis 2012 en matière de communication doit être largement poursuivi. Pour se développer, il faut en effet naturellement faire parler de nous et essayer au-delà de notre noyau premier de partenaires. Il est donc nécessaire à la fois de faire vivre les outils de communication dont nous disposons déjà, et de sans cesse repenser et régénérer nos stratégies de communication, ou de nous créer des opportunités en la matière.

□ Animation du site internet.

Le site internet est aujourd'hui une nécessité en termes de communication pour toute structure. Il est un outil pour ceux qui recherchent de l'information. Notre site créé il y a 7 ans rencontre déjà certaines

limites d'ergonomie, de design et de fonctionnalités (toutefois amenuisées par la migration réalisée fin 2017 / début 2018), mais il reste un outil primordial de communication. Il est par ailleurs salué régulièrement par nos partenaires ou par les professionnels pour la richesse et la qualité de ses contenus.

- Enjeux :
 - Une communication lisible, dynamique et large.
 - Une existence au-delà de nos réseaux, et notamment auprès du grand public.
 - Objectifs :
 - Faire de notre site une plateforme d'information et de sensibilisation sur la démarche Culture et Santé, et sur interSTICES, ouverte à tous les interlocuteurs.
 - Faire vivre notre espace internet comme un outil au service de notre action et de celles de nos adhérents.
 - Modalités opérationnelles :
 - Veiller à l'actualisation des contenus** et s'assurer ainsi de la justesse de nos informations, mais aussi d'un bon référencement.
 - Renseigner l'agenda.**
 - Encourager les adhérents et accompagner davantage leur appropriation du site et de l'outil agenda.** Suite à la migration technique réalisée en 2017, le dispositif mis à leur disposition fonctionne et petit à petit les adhérents s'emparent de nouveau des possibles offerts.
 - Actualiser les pages adhérents.** Le système ici pensé en 2018 de résonance avec une rubrique « *Adhérents ? Mais encore...* » sur la lettre d'information permet une mise à jour échelonnée mais réelle des pages adhérents sur le site.
 - Mettre régulièrement en ligne de nouveaux projets dans la rubrique ressources** pour leur donner une seconde vie.
 - Date de réalisation : Année 2022
-
- Diffusion de la lettre d'information régionale.

La lettre d'information s'inscrit en complémentarité de l'outil site internet. On n'attend pas que les professionnels viennent chercher de l'information, mais on va vers eux pour leur en donner. Cela permet par ailleurs de faire vivre le site et de faire connaître ses contenus en renvoyant vers lui.

 - Enjeux :
 - Une communication lisible, dynamique et régulière.
 - Un réseau d'adhérents informés et mobilisés.
 - Objectifs :
 - Avoir une existence communicationnelle régulière.
 - Communiquer sur l'actualité de l'association, de nos adhérents et du programme.
 - Mobiliser notre réseau.
 - Modalités opérationnelles :
 - Collecter les informations sur les projets de nos adhérents et du réseau *Culture et Santé*.**
 - Rédiger des articles.**
 - Elaborer et diffuser de manière régulière la lettre d'information.**
 - Etendre son lectorat.**
 - Date de réalisation :
Année 2022.
-
- Exister sur les réseaux sociaux.
 - Enjeux :
 - Une communication plus pertinente et plus dynamique.
 - Une plus grande visibilité.
 - Objectifs :
 - Disposer ici d'un outil permettant de communiquer différemment, de manière plus

- conviviale et sociale, plus actuelle aussi.
- Acquérir une notoriété numérique et générer plus de trafic autour de nos pages web pour ainsi être plus visible d'une part mais aussi trouver d'autres publics.
- Modalités opérationnelles :
 - Déployer des missions spécifiques en la matière sur un 3^e poste au sein de l'association pour :**
 - *Travailler la présence et le développement de l'association sur les réseaux sociaux (définition d'une stratégie de communication et de diffusion sur ces réseaux et de diffusion, création et mise en œuvre de contenus, organisation d'événementiels en lien avec les communautés, accompagnement interne et auprès des adhérents aux usages de réseaux, développement de l'audience).
 - *Faire vivre de manière dynamique et régulière la page Facebook de l'association.
 - *Enrichir notre présence sur d'autres réseaux sociaux : Instagram et LinkedIn
- Date de réalisation :
Année 2022.

Valoriser et diffuser les œuvres réalisées

Beaucoup de projets menés dans les établissements de santé donnent naissance à des réalisations ou créations de qualité, dont la diffusion reste limitée aux partenaires du projet : établissement de santé et partenaire culturel. Si bien évidemment toutes les réalisations ne peuvent s'inscrire dans une diffusion plus élargie, il semble que certaines, toutefois, de par leur thématique, leur portabilité, etc., pourraient être partagées au sein même du réseau Culture et Santé, mais aussi plus largement. Cette diffusion rencontre néanmoins souvent des limites d'ordre organisationnel (manque de temps des porteurs de projets, insuffisance des réseaux en place...).

Un travail de veille et de collecte sur les documents relatifs à Culture et Santé a déjà été engagé par le passé : textes institutionnels, rapports ou/et études de scientifiques, littératures grises d'étudiants, réalisations issues de projets (aussi bien textuels, vidéos, audios, photographiques...). Ce travail se poursuit. Il apparaît en effet essentiel de garder traces des projets pour légitimer d'une part la dynamique engagée mais aussi valoriser davantage l'existant notamment en Auvergne-Rhône-Alpes.

InterSTICES veut renforcer ce positionnement en visant par ailleurs à créer les conditions nécessaires à une plus grande diffusion des œuvres.

- Enrichir le centre de ressources préexistant.
 - Enjeux :
 - Une visibilité plus exhaustive des projets menés et des objets produits.
 - Légitimité et pérennité de la démarche.
 - Objectifs :
 - Garder trace des objets produits.
 - Contribuer à légitimer et pérenniser.
 - Modalités opérationnelles :
 - Poursuivre la collecte physique de ressources de nos adhérents ou du programme régional.**
 - Inventorier et référencer le fonds.**
 - Date de réalisation :
Année 2022.
- S'emparer ou créer des espaces de monstration des productions

Le projet de création d'un outil inventaire/catalogue un temps porté par l'association, et qui avait fait l'objet d'une étude test mais aussi de consultations auprès de prestataires techniques, est aujourd'hui une action jugée moins nécessaire face à d'autres types de valorisation. En effet, en sus de l'ajournement de la collaboration en la matière avec l'Aquitaine, des questions de

fond se posent quant à ce projet : coût conséquent de la prestation technique, charge de travail pour l'équipe d'interSTICES mais aussi pour les adhérents pour l'élaboration de l'outil, viabilité technique et pertinence stratégique sur le long terme d'un outil de ce type, redondance avec les pages ressources du site...

Enfin, l'expérience de valorisation non pas virtuelle mais réelle, menée en 2016 en partenariat avec la MAPRAA autour de l'exposition *Pluriels* accueillie par cette dernière et couronnée de succès, tend à nous aiguiller davantage vers l'idée de monstres régulières dans l'espace public ou dans des lieux culturels/artistiques, sans systématisation formelle, avec des partenaires différents au gré de nos rencontres, mais disposant de réseaux et de publics nouveaux pour nous.

- Enjeux :
 - Visibilité de notre démarche.
 - Valorisation et rayonnement des projets de nos adhérents, et des productions afférentes.
 - Objectifs :
 - Communiquer autrement sur notre démarche avec une sensibilisation par le concret, le réalisé.
 - Présenter des objets produits par nos adhérents témoignant à la fois de la richesse, de la diversité et de la qualité de notre démarche.
 - Permettre aux œuvres créées d'exister au-delà du cadre premier de leur création en étant présentées dans d'autres lieux.
 - Modalités opérationnelles :
 - Identifier des opportunités, des contextes ou des lieux de monstration pertinents.**
 - Etablir une politique de développement des relations presse et médias de l'association** (constitution et actualisation régulière d'une base de données presse, travail de contact et de réseau auprès des organes et interlocuteurs presse identifiés, veille et impulsion d'opportunités de diffusion et de publication).
- Date de réalisation : 2022.

Développer notre réseau

Depuis la création de l'association, notre nombre d'adhérents a augmenté chaque année, d'abord de manière très limitée et depuis quelques années de manière beaucoup plus marquée grâce à une politique de développement pensée, ciblée et engagée.

Notre réseau, de plus d'une centaine d'adhérents, repose donc aujourd'hui tout autant sur un noyau dur de structures et de professionnels convaincus dès l'origine de l'importance de la création d'une structure comme la nôtre que sur un nombre de plus en plus conséquent de nouveaux adhérents acquis d'une part du fait de l'élargissement du programme, et donc de nos actions, au secteur médico-social et aux départements auvergnats, d'autre part de notre réflexion autour de propositions plus opérationnelles en direction des secteurs culturel et artistique.

Il semble important aujourd'hui de poursuivre cette phase de déploiement mais aussi de veiller à asseoir l'intérêt et la confiance des nouvelles structures ou professionnels entrants.

Poursuivre le travail de sensibilisation par secteurs professionnels

Au fil des années, mais aussi au cours des échanges du groupe « Valorisation et diffusion des œuvres », il a été mis en exergue la difficulté de convaincre le secteur culturel de l'intérêt direct de notre structure dans ses pratiques. Ce constat est la conséquence de différents éléments, mais il résulte notamment d'années de

communication du programme Culture et Santé ciblant principalement les professionnels de la santé, moins concernés a priori par ce type de projets et surtout moins aguerris à leur développement que les acteurs culturels.

InterSTICES a elle aussi, de fait, développé un discours davantage orienté sur la santé que sur la culture

De la même manière, notre réseau premier est celui des hôpitaux. Alors que nous nous ouvrons depuis plusieurs années au secteur médico-social, nous connaissons encore finalement peu les établissements et les services qui le constituent.

Bien évidemment, il s'agit pour nous d'œuvrer à la rencontre de tous au travers du projet culturel et artistique, et il y a donc des enjeux communs, un projet partagé. Mais, pour parvenir à cette convergence, **les singularités de chacune des cultures professionnelles, qui constituent la richesse de notre démarche, doivent être entendues, comprises et intégrées dans notre discours et nos propositions d'actions.**

□ Démultiplier les interventions de sensibilisation en direction du milieu sanitaire.

Bien que les établissements hospitaliers constituent comme énoncé auparavant notre réseau premier de partenaires, le nombre d'entre eux durablement engagés dans une démarche culturelle semble stagner depuis quelques années. Par ailleurs, même dans les établissements adhérents et actifs, parmi les professionnels, nombre d'entre eux sont peu au fait, ou encore dans l'ignorance des enjeux des projets culturels et artistiques. Certains peuvent aussi les assimiler à tort à de l'art thérapie ou de l'animation. Enfin, que dire du nombre de professionnels en devenir à informer de l'existence de ce champ dès leur formation ? Comme nous l'évoquions ci-dessus, beaucoup de porteurs de projets parmi nos adhérents, mais nous aussi régulièrement, intervenons dans des formations ou d'autres espaces pour sensibiliser et informer sur nos projets. Il semble encore nécessaire d'accroître nos efforts en la matière, et peut-être de mieux les organiser pour plus d'efficacité.

- Enjeux :

- Visibilité et essaimage de la démarche.
- Connaissance et reconnaissance d'interSTICES.
- Accompagnement des adhérents dans leurs actions régulières de sensibilisation et formation.

- Objectifs :

- Multiplier les espaces de connaissance et de sensibilisation sur *Culture et Santé*, notamment dans les organismes de formation pour une plus grande réception de la démarche par les professionnels de demain.
- Accompagner et faciliter la prise en charge de temps de sensibilisation et de formation par les adhérents.

- Modalités opérationnelles :

- **Travail à l'échelle de chacune des trois Fédérations** : FHF – Fédération des Hôpitaux de France, FHP – Fédération des Hôpitaux privés, FEHAP – Fédération des Hôpitaux ESPIC.
- **Rationalisation du travail d'information et de sensibilisation en le pensant peut-être à l'échelle des territoires**, en identifiant au sein de l'association des personnes ressources en la matière qui interviennent déjà dans des IFSI, IFCS...

- Date de réalisation :

Année 2022.

□ Créer des passerelles plus naturelles entre interSTICES et le secteur culturel en travaillant à une meilleure compréhension de sa part de la démarche culturelle en espace de santé.

Comme évoqué précédemment, si le développement de projets culturels et artistiques dans les espaces de santé est de fait davantage dans le cœur de métier des professionnels de la culture, il n'est pas toujours perçu à sa juste valeur. Il peut être davantage question de nécessité d'intervention vers tous les publics que de réelles envies et convictions de trouver là de véritables espaces de culture et de création artistique. De fait, les objets produits dans ce cadre peuvent être sous évalués et peu valorisés par les acteurs culturels. Enfin, si la plupart sont convaincus de l'importance d'interSTICES notamment dans l'accompagnement

des établissements de santé, certains partenaires culturels continuent de se questionner sur le plus que la structure peut leur apporter.

- Enjeux :
 - ✓ Visibilité et essaimage de notre démarche.
 - ✓ Connaissance et reconnaissance d'interSTICES.
 - ✓ Développement de notre réseau de professionnels et de structures du monde culturel partenaires.
- Objectifs :
 - ✓ Multiplier les espaces de connaissance et de sensibilisation à *Culture et Santé*.
 - ✓ Déclencher des adhésions dans le secteur culturel, comme d'ailleurs des envies de projets *Culture et Santé*.
- Modalités opérationnelles :
 - Travailler notre réseau de structures culturelles et les partenariats avec elles.** En s'appuyant sur les administrateurs professionnels de la culture du CA pour aussi travailler des domaines moins investis jusque-là (secteur des musiques actuelles, le SYNDEAC...).
 - Continuer à intégrer les réflexions actuelles sur l'EAC et l'élaboration d'outils en la matière.**
- Date de réalisation :
2022.

□ Développer notre réseau dans le secteur médico-social.

Dans le secteur médico-social, tout reste encore à construire. L'ouverture du programme *Culture et Santé* vers ce secteur depuis maintenant 3 ans, les bourses aux projets lancées en 2015 et 2016 en partenariat avec la Fondation du Crédit Coopératif, ont été des premiers jalons qui nous ont permis de l'intégrer et d'être identifiée comme structure ressource sur la thématique *Culture et Santé*. Il faut toutefois poursuivre cette politique au sein d'un secteur extraordinairement vaste, hétérogène, et en constante évolution.

- Enjeux :
 - Visibilité et essaimage de notre démarche.
 - Connaissance et reconnaissance d'interSTICES.
 - Développement de notre réseau de professionnels et de structures partenaires du secteur médico-social.
- Objectifs :
 - Multiplier les espaces de connaissance et de sensibilisation à Culture et Santé.
 - Déclencher des adhésions dans le secteur médico-social, comme d'ailleurs des envies de projets *Culture et Santé*.
- Modalités opérationnelles :
 - **Collaboration étroite avec les Départements.**
 - **Rencontres ciblées avec des organismes gestionnaires têtes de pont du secteur** (ODPHI, APF, ADAPEI, ADAPT, MDPH...).
 - **Participation à la vie institutionnelle et réflexive des établissements et services médico-sociaux, notamment associations gestionnaires.**
 - **Rapprochement des instituts de formation et écoles des travailleurs sociaux** (ADEA dans l'Ain, IRTS de Firminy dans la Loire...).
- Date de réalisation :
Année 2022.

Cultiver les partenariats déployés et en tisser de nouveaux.

□ Elargir nos partenariats au travers d'une collaboration régionale autour des droits culturels

Fin 2020, et suite au travail de réflexion mené pendant deux ans au sein d'un groupe de travail « Droits Culturels » de l'association, repéré par Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, nous avons été sollicités pour prendre part à un groupe local de travail autour des droits culturels. Après discussion avec le CA, **cet axe de travail a été identifié comme dans l'ADN de l'association, mais aussi nécessaire et porteur pour l'association. Nous avons donc souhaité nous investir dans ce process.**

- Enjeux :
 - Connaissance et compréhension des droits culturels.
 - Ressources sur cette notion au sein de l'association et du monde de la santé.
 - Développement d'opportunités de rencontres et de partenariats stratégiques à l'échelle régionale.
- Objectifs :
 - Se former et initier des projets de développement des droits culturels au sein d'une communauté de travail à l'échelle de notre périmètre d'action.
 - Intégrer la démarche des droits culturels dans les paroles et les actes de l'association.
 - Accompagner nos adhérents dans la compréhension des droits culturels aussi bien à l'échelle de leurs projets culturels et artistiques en établissements de santé que dans l'organisation même de leurs structures.
 - Porter plus concrètement l'intégration de cette notion au cœur du programme *Culture et Santé*.
 - Montrer comment cette politique publique n'est pas prétexte au non-respect des droits culturels mais bien un outil d'énonciation et de mise en pratique de ces derniers.
 - Travailler avec des acteurs centraux du territoire dans la création d'un groupe local régional collectif novateur sur cette entrée, et ouvrant des possibles larges de collaboration.
- Modalités opérationnelles :

S'investir aux côtés d'Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, AMTA – Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne, et le CCR de Goutelas dans un groupe suivant la formation de formateurs du Réseau 21 « Organisateur de groupes locaux droits culturels ». Formation et expérimentation de la méthode PADEIA pour pilotage ensuite d'un groupe local régional sur la question des droits culturels :

 - *6 sessions de 3 jours de formations sur 1 an et demi.
 - *Accompagnement individualisé à distance.
 - *Pratiques en chantier, parcours autour des droits culturels mis en place par le groupe
- Programme de Pratiques en Chantier.

Parce qu'un chantier s'étire sur la durée, le parcours que l'on propose a été pensé sur un peu plus d'un an, comprenant des temps de rencontres en petits groupes pour permettre aux personnes qui le souhaitent un suivi régulier et un approfondissement des réflexions, couplées avec des temps très ouverts en grand groupe pour permettre aux personnes qui le souhaitent de découvrir cette forme de mise au travail pour éventuellement s'impliquer davantage. Afin de faciliter les déplacements des personnes volontaires et leur permettre de participer à l'ensemble des temps, le cycle se déroule dans un périmètre relativement contraint (deux heures en voiture maximum entre les lieux de rencontre).

Modalités de participation

 - *Des temps en petit groupe. Ces temps ouverts à toute personne intéressée, souhaitant s'impliquer fortement et régulièrement dans la démarche. Ces temps permettent notamment d'échanger sur la compréhension des différents droits culturels mis en avant dans la déclaration de Fribourg, de se confronter et se nourrir de différents points de vue, de regarder sa pratique en chaussant les lunettes des droits culturels à travers la méthode d'analyse de cas, de maîtriser cet outil d'analyse avec des temps de compréhension / des mises en pratique / des temps de suivi sur la méthode / des aller-retours de commentaires et questions pour accompagner le cheminement.

*Des temps en grands groupes. Ces temps sont ouverts à tous et toutes, dans la limite des places disponibles (formulaire d'inscription disponible à J - 1 mois de l'événement). Ces temps visent notamment à : partager largement autour des droits culturels en naviguant entre la théorie et la pratique, découvrir la méthode d'analyse de cas en collectif par simple curiosité ou pour s'investir ensuite davantage, échanger sur la compréhension des différents droits, se confronter / se nourrir de différents points de vue / expériences autour des droits culturels, et favoriser une dynamique locale impliquant différents acteurs en fonction du lieu dans lequel la journée a lieu.

Calendrier des rendez-vous 2021 - 2022

Rencontre 1 : Les fondamentaux, petit groupe - jeudi 23 septembre, Saint-Bonet-près-Riom

Rencontre 2 : Les fondamentaux, grand groupe - vendredi 14 janvier, Villeurbanne > Consultez

Rencontre 3 : Approfondissements, petit groupe - jeudi 7 avril, Goutelas

Rencontre 4 : Témoignages, grand groupe - mardi 14 juin, Monts du Lyonnais

Rencontre 5 : Enseignements, petit groupe - septembre 2022, lieu à définir

Rencontre 6 : Capitalisation du cycle 1 et Ouvertures sur la suite - décembre 2022, CCR d'Ambronay (à confirmer)

Date de réalisation : 2021/2022.

Un partenariat inter-régional.

Au niveau national, nous envisageons de poursuivre la formalisation du réseau **ENTRELACS - Espace National de Travail, Ressources, Échanges et Lien entre Arts, Culture et Santé**. Pour rappel, sont membres fondateurs de ce réseau : Résonance contemporaine à Bourg-en-Bresse, Arts et Santé La Manufacture à Paris, Pôle Culture et Santé Nouvelle Aquitaine à Bordeaux, l'ESAT artistique L'Évasion à Sélestat, la Bulle Bleue à Montpellier, La Mécano à Toulouse et interSTICES..

- Enjeux :

- Visibilité et légitimité de la démarche culturelle dans les espaces de santé dans un contexte où cette politique publique est fragilisée au niveau national.
- Reconnaissance de notre structure.
- Enrichissement du savoir et des outils *Culture et Santé*.

- Objectifs :

- Se faire entendre au niveau national.
- Tisser des passerelles autour de nos actions respectives pour leur donner plus de sens, mais aussi de visibilité.
- Mutualiser nos travaux dans un souci d'économie d'énergie et de moyens.

- Modalités opérationnelles :

- Réflexion et articulation d'une politique d'offre de formation partagée.**
- Accompagnement et partage dans l'obtention du label CALLIOPI.**

- Date de réalisation :

Année 2022.

Être facilitateur de projets

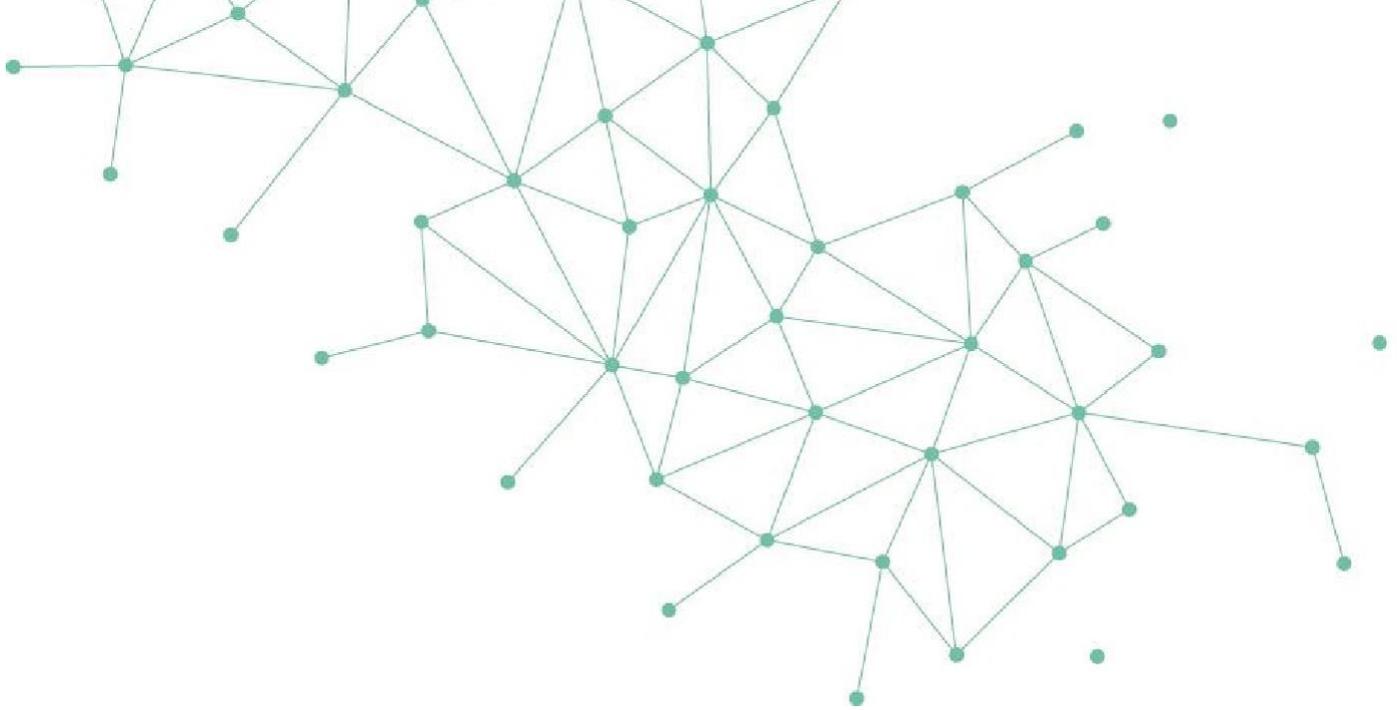
Soutenir via des partenariats privés

En 2015 et 2016, le partenariat construit avec la Fondation du Crédit Coopératif a permis à interSTICES de se positionner dans un soutien plus direct, financier auprès de certains de ses adhérents. Plusieurs projets ont ainsi pu être portés avec succès.

Jusqu'à aujourd'hui, nous souhaitons, nourris par l'expérience riche menée avec la Fondation du Crédit Coopératif, rester ouverts à ce type de possibles et de partenariats privés pouvant nous aider à soutenir tant l'action d'interSTICES que, à nouveau, celle de nos adhérents.

En 2022, via la création d'un 3^e poste au sein de l'équipe d'interstices dont la moitié du temps de travail sera consacrée au développement des partenariats de l'association, nous voulons nous engager de manière beaucoup plus concrète et volontariste.

- Enjeux :
 - ✓ Enrichissement de la dynamique partenariale de l'association.
 - ✓ Accompagnement et conseil des adhérents dans leur recherche de fonds privés.
 - ✓ Diversification des ressources de l'association, et potentiellement des adhérents.
- Objectifs :
 - ✓ Elaborer et piloter une stratégie de collecte de fonds privés (travail d'audit et de définition d'orientations de cet axe de développement en lien avec la gouvernance de l'association, structuration juridique et budgétaire ensuite) ;
 - ✓ Identifier des partenaires potentiels, prendre contact, négocier et contractualiser en lien avec la direction ces partenariats (travail de base de données en la matière, construction et rédaction d'outils de communication adaptés ou des dossiers de demande de financements afférents, programmation et participation aux rendez-vous partenaires) ;
 - ✓ Veiller à la bonne gestion administrative et comptable de ces partenariats ;
 - ✓ Animer le réseau de ces partenaires par la mise en place d'actions spécifiques évènementielles ou communicationnelles ;
 - ✓ Suivre et évaluer cette stratégie pour pérenniser et élargir les partenariats développés.
 - ✓ Etablir une veille régulière d'une part du monde économique régional, et d'autre part sur les démarches partenariales ou d'aides que ce soit à l'échelle locale, régionale, nationale voire internationale (opportunités partenariales, appels à projets ou autres pertinents pour l'association) ;
 - ✓ Être ressource pour les adhérents sur la collecte de fonds privés en les accompagnant, conseillant, mutualisant des outils et des bonnes pratiques.
- Modalités opérationnelles :
 - ✓ **Créer un 3e poste au sein de l'association dont la moitié du temps de travail sera consacré à ces missions.**
- Date de réalisation : 2022



NOS ACTIONS

POUR LE COMPTE DE

Les actions « pour le compte de » relèvent de l'ingénierie culturelle auprès de l'Etat et des collectivités territoriales. En effet, au regard de notre positionnement comme lieu ressource régional sur la thématique *Culture et Santé*, et donc de notre expertise en la matière, interSTICES propose selon les opportunités de collaboration de mettre à disposition ses savoirs et savoir-faire.

Dès notre création en 2012, nous avons donc proposé aux financeurs du programme *Culture et Santé* en Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des affaires culturelles et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, d'apporter un soutien logistique et technique à la coordination et animation du dispositif en place.

Cette assistance à maîtrise d'ouvrage nous est confiée depuis 2012. Une nouvelle proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage *Culture et Santé* Auvergne-Rhône-Alpes est ici énoncée pour l'année 2022.

- **Les objectifs**

L'ensemble des actions qu'interSTICES se propose de conduire en 2022 au nom de ses commanditaires doit contribuer aux objectifs suivants :

- **Mettre en œuvre sur le terrain les objectifs de la convention régionale** en assurant au dispositif un fonctionnement et une efficacité satisfaisants (amener les équipements culturels conventionnés à se tourner vers les espaces de santé sur leurs propres budgets, amener les établissements de santé à intégrer un volet culture dans leur projet d'établissement...).
- **Consolider les compétences de conduite de projet des porteurs de projet des établissements de santé comme des structures culturelles et artistiques** afin de créer les conditions nécessaires d'une part de l'émergence de nouveaux projets de qualité et d'autre part de la pérennisation des autres actions : accompagnement et conseil auprès des porteurs de projets à leur demande.
- **Faire vivre et animer un réseau de professionnels** susceptibles de devenir collectivement un acteur engagé dans le dispositif régional et de contribuer à la réflexion sur le devenir de ce champ.
- **Rendre publics les questionnements et les expériences *Culture et Santé*** comme éléments tant à la croisée de questions générales de société que des missions des établissements de santé et des structures culturelles.

Au regard du contexte décrit ci-dessus, nous proposons en 2022 les axes de travail suivants :

- **Conforter notre mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage** du programme régional *Culture et Santé* auprès de l'ARS, de la DRAC et de la Région.
- **Poursuivre l'extension sectorielle et géographique du programme :**
 - *en mettant en œuvre les modifications du dispositif opérationnel,
 - *en travaillant au renforcement et à la pérennisation du volet hôpital,
 - *en favorisant la démultiplication d'initiatives dans le secteur médico-social,
 - *en structurant et accompagnant les projets dans les départements auvergnats dans un souci d'équité territoriale.
- **Mettre en œuvre la réflexion/concertation collective autour de la nouvelle convention régionale à élaborer.**

En intervenant sur 5 volets :

- **Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la coordination de la convention régionale**, et notamment le déploiement de celle-ci sur ces deux périmètres d'actions les plus récents : celui sectoriel du médico-social et celui géographique de l'ex-Région Auvergne ;
- **Assistance technique et méthodologique aux comités locaux** ;
- **Coordination de la communication du dispositif** ;
- **Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le déploiement du programme** selon les priorités actées collectivement.
- **Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'une réflexion/concertation collective autour de la nouvelle convention régionale à élaborer pour 2022.**

Il est à noter que pour répondre au mieux à cette mission, le choix est fait par l'association d'agrandir son équipe avec un 3e poste, qui viendra à hauteur de 50% de son temps de travail en appui du reste de l'équipe sur n missions de coordination et d'animation du programme Culture et Santé. Dans ce cadre, une répartition territoriale est mise en place pour permettre un accompagnement plus ciblé et plus approfondi des territoires et des porteurs de projet.

- **Séverine Legrand**, la directrice, reste la responsable principale de ces missions mais assurera en particulier le suivi des territoires suivants : Savoie, Haute-Savoie, Ain et Rhône.
- **Sylvain Riou**, chargé de missions, interviendra plus particulièrement sur le périmètre suivant : Drôme, Ardèche, Isère, Loire et Haute-Loire.
- **Une 3e personne, Olivia Chastel**, recrutée en avril sur un poste de chargé de missions également travaillera sur l'Allier, le Cantal et le Puy-de-Dôme.

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la coordination et l'animation du dispositif institutionnel de la convention régionale

Depuis 2012, interSTICES coordonne et anime le dispositif institutionnel de la convention régionale. Nous proposons de poursuivre cette mission durant l'année 2022.

- **Suivi des appels à projets :**
 - o Organiser et suivre les procédures des appels à projets :
 - o Celui annuel pour l'année 2022 ;
 - o Et la prorogation sur une quatrième et dernière année de la contractualisation pour la période 2019-2021 étendue à 2022.
 - o Coordonner et animer l'instruction des candidatures reçues dans ces trois cadres.
 - o Coordonner la notification des subventions accordées.
 - o Rencontrer les établissements dont les projets ont été rejetés ou acceptés avec réserves.
 - o Suivre les établissements lauréats de l'appel à projets annuels 2022.
 - o Suivre les établissements lauréats de la contractualisation 2019-2022 – année 2022.
 - o Accompagner les établissements à leur demande.
 - o Rédiger et présenter un bilan quantitatif, qualitatif et financier des actions menées en 2021.
 - o Faire l'état des projets 2022 des établissements subventionnés annuellement ou contractualisés.
 - o Mettre en place les modalités des appels à projets en 2023.
- **Suivi de la commission régionale :**
 - o Veiller à la bonne composition de la commission régionale (accompagnement des entrants,

- remplacement des sortants, intégration d'une meilleure représentativité des représentants des usagers...).
- Accompagner les nouveaux membres des commissions dans le processus d'instruction.
 - Préparer et coordonner les rencontres.
 - Animer les différentes réunions.
 - Etablir les relevés de notes correspondants.
- **Gestion des outils d'information** : mise à jour des pages *Culture et Santé* des sites internet de la DRAC et de l'ARS, collaboration avec le site de la Région, actualisation des pages Auvergne- Rhône-Alpes du site interSTICES, gestion de la lettre d'information...
 - **Fonction d'audit et de conseil auprès des établissements demandeurs (hospitaliers, médico-sociaux, culturels et artistiques)**. Cette mission est intégrée de manière pleine et entière à nos missions. En effet, les établissements en demande d'accompagnement, soit pour lancer une action ou un projet institutionnel soit pour débloquer une situation ou un projet qui se serait enlisé, nous contactent sans passer par des intermédiaires. De la même manière nous mettons directement et quotidiennement nos compétences à disposition.
 - **Représentation des opérateurs** dans les instances, sur les journées de sensibilisation ou lors de manifestations publiques organisées par les structures hospitalières, médico-sociales, artistiques et culturelles subventionnées par le dispositif.
 - **Accompagnement des opérateurs institutionnels** notamment dans le cadre des changements induits par la double ouverture d'échelles du dispositif, d'une part sectorielle avec l'élargissement au secteur médico-social depuis 2015 et d'autre part géographique avec l'intégration de l'ex-territoire auvergnat.

Assistance technique et méthodologique aux comités locaux

InterSTICES se propose en 2022 d'accompagner les comités locaux dans leur développement.

En effet, si l'échelle du comité local existe aujourd'hui depuis presque quinze ans et a montré son efficacité et sa stabilité dans certains territoires, certains autres encore du mal à dépasser leurs difficultés initiales de constitution, alors que d'autres voient avec le temps apparaître certaines problématiques de fonctionnement : difficultés de renouvellement de l'animation du collectif, mouvance des membres au rythme des appels à projets, difficulté d'élargissement, réajustements constants des discours, essoufflement et donc nécessaire recherche de nouvelles dynamiques de fonctionnement et d'actions, nécessités d'accompagnement dans le montage de projets communs... A ces complexités s'est ajoutée en 2017 la nécessité d'intégrer les acteurs du médico-social à ces collectifs. Si certains comités avaient déjà engagé la démarche en 2016, pour d'autres cela a été plus compliqué. Cet élargissement a répondu à des rythmes différents selon les comités questionnant les dynamiques en place pour certains. De fait, certains collectifs sont encore en recherche d'un équilibre. Enfin, avec l'ouverture en 2017 du dispositif à l'Auvergne, il aurait aussi été nécessaire après la clôture des appels à projets de mettre en œuvre une structuration analogue à l'échelle des 4 ex-départements auvergnats. La nécessité pour ce faire d'avoir des moyens complémentaires n'a pas permis une réalisation effective de ce souhait. Tout reste donc à faire dans ces territoires.

Les comités locaux de l'Ain et de Drôme/Ardèche sont toujours engagés dans des dynamiques intéressantes. L'intégration de leurs homologues du médico-social est effective et semble avoir trouvé son équilibre. **Il est important pour nous d'être présents autant que possible notamment sur les temps de valorisation de leurs dynamiques** (*Forum Culture et Santé* de l'Ain et *Rencontres de l'Inattendu* en Drôme-Ardèche par exemple) **ou**

lorsqu'ils nous en formulent la demande. Suite à la crise sanitaire, un accompagnement plus étroit est toutefois nécessaire pour les accompagner dans la reprise d'une dynamique régulière de rencontres, persistante dans l'Ain mais en visio sur ces derniers mois mais interrompue pour Drôme-Ardèche.

Le comité local du Rhône avait répondu à la nécessité d'élargissement en se structurant de manière dissociée entre comité local volet Hôpital et comité local volet Médico-social, essentiellement pour des raisons de nombre de porteurs de projets autour de la table. La dynamique sur le volet Hôpital étant quelque peu fragilisée et le nombre de professionnels sur le médico-social pas si exponentiel, il a finalement été collectivement décidé de réunir les 2 collectifs en 2019. Les animateurs ont eu alors besoin du compagnonnage étroit d'interSTICES pour cheminer de la manière la plus pertinente dans cette fusion et faire de l'ouverture au médico-social une opportunité de renouvellement des dynamiques et des forces vives. Il avait par ailleurs été décidé, pour donner un nouveau souffle au débat, de modifier l'animation du comité local. Si certains professionnels restaient ressources pour l'accompagnement des porteurs de projets et référents sur la commission régionale, l'animation était devenue tournante. A chaque rencontre, un binôme d'hôtes accueillant (et donc convoquant le comité) était animateur faisant ainsi découvrir un de leurs lieux, une expérience *Culture et Santé* partenariale ouvrant un débat sur une thématique liée, et prenant ensuite les missions d'animation de la réunion et d'écriture du compte-rendu. Cette nouvelle organisation engendre beaucoup de richesse dans les échanges tenus au sein du collectif et aussi plus de connexion avec de fait les réalités de terrain. Cela semble donc une évolution intéressante pour la qualité des débats mais fragile en termes de gestion globale du comité. Celui-ci n'a en effet pu se tenir pendant la période de crise sanitaire, personne n'en ayant vraiment la responsabilité. Aussi, sur un plan organisationnel, **une présence d'interSTICES plus importante auprès des animateurs sera nécessaire en 2022 pour relancer la dynamique et l'organiser probablement autour d'une part de référents du comité local et d'autre part des animateurs ad hoc par réunion.**

Le comité local de la Loire s'est reconstitué au second semestre 2016. Il s'articule autour d'une animation partagée entre le CHU de Saint-Etienne et la MAS des Quatre Vents pour le côté Santé, et la Comédie et l'Opéra de Saint-Etienne pour le côté Culture. Compétences, professionnalisme et énergie encadrent cette reconfiguration autour de fondements réfléchis et partagés, qui laissent entrevoir une dynamique encourageante dès les trois premières rencontres. Ils ont poursuivi leurs efforts depuis avec la mise en œuvre de réunions régulières à géométries variables pour expérimenter le meilleur cadre de rencontre pour chacun. En 2018, un travail d'informations et d'expérimentation au plus près de ces structures a par exemple été mené par les animateurs notamment via un projet artistique porté par la Comédie de Saint-Etienne dont l'idée était d'essaimer la connaissance du programme *Culture et Santé*, et l'envie d'y prendre part, directement par l'expérience artistique. Des rencontres de sensibilisation autour de productions artistiques ont par ailleurs été organisées, notamment à l'IREIS de Firminy auprès d'un public mixte composé tout autant de futurs travailleurs du social, de professionnels de santé en poste ou encore de personnes accueillies dans des institutions. Il s'agissait pour les animateurs du comité local de favoriser l'émergence de nouvelles initiatives justifiant la présence régulière de structures et de leurs professionnels dans une dynamique territoriale. interSTICES a accompagné l'ensemble de ces actions par sa présence et une aide méthodologique importante. Le nombre de projets déposés en 2019 par le territoire de la Loire a montré que la dynamique ainsi engagée a porté ses fruits. Ils ont par ailleurs, cette même année, commencé à s'ouvrir à la Haute-Loire pour créer un comité local commun avec ce territoire anciennement dépendant de la Région Auvergne. Les professionnels de la Haute-Loire ont répondu assez présent à une première sollicitation en 2021. **Il faudra en 2022 néanmoins asseoir cette dynamique en accompagnant les animateurs dans la consolidation de l'existant d'une part, mais aussi d'autre part dans l'invention de formats plus collectifs donnant réellement corps au comité.**

En Haute-Savoie, après plusieurs années sans comité suite à la scission avec la Savoie, une dynamique est en cours de relance depuis septembre 2018. A l'initiative d'interSTICES, de l'EPSM 74 et de la Ferme de Chosal, une grande réunion avait été organisée pour réanimer une envie collective d'échanger autour de projets artistiques et culturels en établissements de santé. Avec plus d'une cinquantaine de personnes mobilisées, cette rencontre avait été un vrai succès et préfigurait ainsi d'une évolution positive. Depuis, quatre nouvelles réunions ont permis d'acter les modalités de fonctionnement du comité et ses perspectives de travail. Mais la mobilisation sur ces

temps, notamment les derniers, a été compliquée et la volonté de ne pas désigner deux animateurs, mais comme le Rhône d'opter pour une animation tournante, ne permet pas au collectif de s'inscrire dans une réelle stabilité de fonctionnement. La dynamique insufflée restait néanmoins encore bien fragile deux ans après sa remise en route. Le nombre assez bas de projets déposés, et donc de porteurs de projets réellement investis, était sans doute un facteur de cette situation. De fait, elle n'a pas persisté pendant la crise sanitaire, probablement fragilisé aussi par l'absence de réels référents porteurs du comité. **En 2022, interSTICES devra trouver les clés de la remise en route de ce comité puis de sa durabilité.**

En Savoie, les tergiversations autour de la forme (reconfiguration à l'échelle du groupement hospitalier de territoire), du périmètre géographique (dissociation entre les deux départements savoynards), de l'animation (portage par le CHS de Savoie ou par le CH Métropole Savoie, place du Département, présence amoindrie des professionnels ressources pour des raisons personnelles...) étaient arrivés en 2016 à bout de la dynamique du comité local, déjà fragilisé en 2014/2015. Début 2017, plus aucun collectif n'existait donc réellement alors que dans le même temps le nombre de projets sur les deux départements n'avait de cesse de se réduire (l'absence de comité n'y étant probablement pas totalement étrangère) rendant encore plus difficile l'émergence d'un nouvel élan collectif. Sur le dernier semestre 2017, en Savoie, les professionnels se sont mis au travail pour relancer une dynamique autour du Centre hospitalier spécialisé de la Savoie à Bassens, du Centre hospitalier Métropole Savoie à Chambéry, de la Direction Départementale de l'Action Culturelle du Département de la Savoie, et des Musées de Savoie. Ce processus encourageant s'est poursuivi en 2018 non sans difficultés néanmoins. La mobilisation rencontrée est restée assez faible. L'annonce du départ du responsable culturel du CHMS, et donc de la vacance du poste d'animateur du comité local côté santé puis son renouvellement par une nouvelle personne, a de nouveau fragilisé l'existant. En 2019, le CHS de la Savoie et les Musées de Savoie ont essayé de proposer des nouvelles formes de rencontres (temps de conseil individualisé, visites des structures culturelles de Chambéry...) mais ils ne sont pas parvenus à créer malgré cela un réel enthousiasme. Pendant la crise sanitaire, aucun échange n'a pu être mis en place. **Il faudra là aussi en 2022 travailler avec eux à la mise en place d'une réelle dynamique plus solide et plus pérenne.**

En Isère, après quelques années déjà d'une dynamique collective fragile, celle-ci s'est depuis 2017 totalement fissurée du fait notamment de l'essoufflement des animateurs en place, qui ne trouvent pas de volontaires pour prendre la suite. Les tentatives d'interSTICES pour intercéder auprès de certaines directions en ce sens ont également échoué. Les porteurs de projets, que ce soit sur le volet Hôpital ou le volet Médico-social, n'ont donc plus d'espace régulier de partage de leurs pratiques, de conseils et d'accompagnement. Cela s'est immédiatement senti sur le volet hospitalier avec le retrait d'un nombre important d'établissements, y compris le Centre hospitalier Alpes Isère, pourtant contractualisé. **Depuis 2019, ce territoire reste donc dans nos priorités avec la nécessité de remettre en place un collectif.** Il est toujours aussi difficile néanmoins de trouver des professionnels, que ce soit côté Santé ou côté Culture, voulant et pouvant prendre en charge l'animation de cette dynamique. Il sera nécessaire cette année d'y parvenir. Le nombre de candidatures iséroises déposées en 2020 et 2021 tout comme le renouvellement d'acteurs au sein de certains équipements culturels également, donnent, peut-être, des raisons d'espérer.

Enfin, suite aux démarches initiées et aux réunions de préfiguration organisées en 2019, **les années 2020 et 2021 ont mis un coût d'arrêt à l'émergence de deux comités locaux dans les territoires auvergnats : un comité local pour le Puy-de-Dôme et un pour l'Allier.** Ce sera une priorité en 2022.

Enfin, globalement, la systématisation de la présence de l'opérateur lors des rencontres des comités est devenue non seulement essentielle et acquise, mais également requise. Elle se pense en effet comme une garantie contre toute radicalisation du caractère distancié des relations entre l'échelon régional et celui local. Elle établit une connexion régulière entre les deux échelles de concertation et de réflexion du programme.

- **Aider à la mise à jour des bases de données.** Veiller et contribuer à la mise à jour constante des bases de données exhaustives de chacun des comités locaux, notamment après la clôture des appels à projets avec l'ajout des nouvelles structures engagées ou en cours d'engagement dans le programme.
- **Sensibiliser.**
 - o Faire connaître aux milieux sanitaire, médico-social et culturel les enjeux de ces comités, et donc les inviter à une participation régulière.
 - o Appuyer les prises de contact des comités avec les collectivités territoriales (départements, villes...).

Ces deux points seront notamment importants à l'échelle des 4 ex-Départements auvergnats.
- **Accompagner.**
 - o Former les animateurs des comités dans leur prise de fonction au sein de ces collectifs.
 - o Offrir une aide individualisée aux comités locaux en difficulté, en reconstruction ou en création (avec priorité donnée en 2022 au 4 départements auvergnats et à l'Isère).
 - o Offrir un appui méthodologique et organisationnel aux actions communes décidées dans le cadre des comités.
- **Représenter.** Participer pour le compte des opérateurs aux différentes rencontres territoriales organisées (réunions régulières des comités, actions plus spécifiques).
- **Tisser du lien.** Informer les différents comités locaux de leurs actions respectives.

Coordination de la communication du dispositif

Les deux évaluations consécutives du programme ainsi que les conclusions des différentes rencontres professionnelles organisées ont mis en exergue le sentiment de manque de reconnaissance partagé par beaucoup de porteurs de projets, désireux d'inscrire leurs actions dans une visibilité régionale. Ils rencontrent également des difficultés à communiquer à l'interne étant pour beaucoup d'entre eux dépourvus de tout outil de communication propre à leur établissement. Pour répondre à ce constat d'insuffisance en matière de communication, le programme Culture et Santé veille à une utilisation active et réactive des outils existants. L'action en termes de communication que nous nous proposons de conduire vise à poursuivre cette dynamique et à utiliser les propres ressources communicationnelles d'interSTICES pour l'accroître encore.

En 2022, nous souhaitons donc poursuivre les efforts engagés les années précédentes en matière de communication pour contribuer à une meilleure connaissance du programme, et également pour valoriser les actions menées dans les établissements, et le cas échéant les objets produits.

- **Animation des outils de communication du dispositif** : sites web et lettres d'information de l'ARS, de la DRAC et de la Région, ainsi que du Ministère de la Culture et de la Communication, diffusion presse, veille presse...
- **Alimentation des pages dédiées au programme Culture et Santé Auvergne-Rhône-Alpes sur le site internet d'interSTICES**, et relais des informations et actualités du programme sur ce même site.
- **Diffusion des événements** : diffusion d'informations sur le site et sur la procédure, annonce des événements...
- **Collecte, et le cas échéant encodage et mise en ligne de réalisations régionales** : inventaire et choix

des réalisations, vérification des droits des œuvres, encodage, mise en ligne... A noter que les pages ressources du site, qui pour rappel donnent à voir et à vivre les projets, rencontrent un succès croissant contribuant d'abord à un rayonnement plus important des projets mais également à une plus grande visibilité du programme.

- **Parution de la lettre d'information** : collecte des informations auprès des établissements, rédaction et mise en forme de la lettre, diffusion à un réseau élargi, archivage et mise en ligne des numéros sur le site internet...
- **Alimentation de la page Facebook**, permettant une communication plus directe, et plus grand public.
- **Sensibilisation et information** sur le programme régional *Culture et Santé*. En 2022, interSTICES souhaite notamment réfléchir à une politique de développement de ces temps de sensibilisation notamment dans les centres de formation des professionnels du sanitaire, du médico-social mais aussi de la culture et de l'art.

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le déploiement du programme

Depuis 2017, le programme régional *Culture et Santé* soutient désormais des structures de santé et leurs partenaires culturels en Auvergne.

Si, comme l'étude que nous avons menée en 2015 le prouve, ces structures n'ont pas attendu l'arrivée d'une politique publique pour développer des initiatives en matière de développement culturel et artistique dans les espaces de santé, l'absence d'une historicité et d'un cadre public partenarial en la matière a freiné le déploiement de celles-ci, et encore davantage leur mise en réseau. De fait, aussi, le dispositif opérationnel aujourd'hui déployé sur les ex-terres rhônalpines en termes de Culture et Santé est très structuré et présent, ancré sur les territoires notamment avec la présence des comités locaux.

L'expérience 2017 montre d'une part l'engouement des établissements hospitaliers pour le programme, mais d'autre part leurs besoins importants en termes d'accompagnement notamment méthodologique et de mise en relation avec des partenaires culturels et artistiques. Concernant le secteur médico-social, le très faible nombre de candidatures en 2017 sur les 4 départements auvergnats nous invite à renforcer considérablement l'information et la communication.

Dès 2018, la priorité était donc donnée, car nécessaire, à l'accompagnement des porteurs de projets en Auvergne pour un rééquilibrage du dispositif dans ce territoire aussi bien quantitativement que qualitativement. Cette priorité s'est néanmoins heurtée à nos moyens humains et financiers, et n'a pu être satisfaite pleinement au regard de nos ressources ne permettant notamment pas le recrutement d'un chargé de mission en la matière.

En 2022, il apparaît essentiel de déployer un vrai dispositif d'accompagnement en direction de ces territoires. Le recrutement d'une troisième personne au sein de l'association dont une des missions sera de venir accompagner le développement du programme sur ces territoires permettra sans nul doute de passer véritablement un cap en la matière.

Action envisagée - Emergence, structuration, mise en lien et professionnalisation du réseau d'acteurs *Culture et Santé* dans l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme.

- **Enjeu**

Déploiement équitable du programme régional *Culture et Santé* à l'échelle du nouveau périmètre régional.

- **Objectifs**

- Sensibiliser et informer les structures et acteurs professionnels de ce territoire aux enjeux et modalités du programme *Culture et Santé*.
- Favoriser l'émergence de nouvelles initiatives.
- Mettre en réseau ces initiatives et les professionnels qui les portent, en structurant des comités locaux à l'échelle de ce territoire.
- Professionnaliser leurs démarches.

- **Modalités de mise en œuvre**

- Temps d'information et d'accompagnement soit collectifs soit individuels et ciblés.**
- Création des comités locaux dans les territoires de l'Allier, du Cantal et du Puy-de-Dôme.**
- Soutien à la démarche de rapprochement de la Haute-Loire avec la dynamique du comité local de la Haute-Loire.**

- **Date de réalisation : année 2022.**

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement de l'élaboration d'une nouvelle convention cadre en 2022

Le programme *Culture et Santé* se déploie dans le cadre de conventions régionales cadres. Celle actuellement en vigueur avait été signée pour 6 ans en 2017 et arrive donc à échéance en 2022. Il semblerait intéressant d'anticiper sa signature et surtout son élaboration par la mise en place d'un processus participatif de réflexion en la matière.

- **Enjeu**

- Légitimité de la politique publique régionale *Culture et Santé* ;
- Création de conditions favorables à son déploiement par la suite.

- **Objectifs**

- Evaluer la pertinence de la politique publique à l'œuvre durant les 6 dernières années que ce soit en termes de contenus, de dispositifs opérationnels ou encore d'aides financières et d'accompagnements ;
- Faire évoluer le cadre du programme si nécessaire pour lui permettre ainsi d'être ancré dans les réalités de terrain d'une part et les enjeux de demain au regard du contexte actuel et de celui à venir dans les deux secteurs ;
- Créer les conditions d'une réflexion participative en la matière pour inscrire le programme dans une politique non pas descendante mais dans une démarche horizontale et transversale ;
- Partager ainsi plus largement autour du cahier des charges de cette politique publique dans une dynamique de sensibilisation et de formation, qui créera les conditions de l'émergence de nouvelles initiatives mais aussi de la mise en œuvre de projets plus qualitatifs d'autre part.

- **Modalités de mise en œuvre :**

Il s'agit de faire émerger des idées, des propositions pour nourrir les bases d'un nouveau texte cadre. Trois angles de concertation seront proposés :

✓ **Une réflexion approfondie par la mise en place de groupes de travail,**



✓ Une enquête sur le programme via un questionnaire,

✓ Une évaluation de l'appel à projet contractuel.

L'ouverture d'un espace en ligne sur le site d'interSTICES permettra également de suivre et/ou de contribuer tout au long de la démarche par une adresse mail dédiée.

- *Date de réalisation : année 2022.*

#1 - GROUPES DE TRAVAIL

Pour la mise en œuvre et le suivi des groupes de travail, interSTICES se rapprochera **de la coopérative Tadaa** qui apportera son appui méthodologique et ses outils d'intelligence collective au bénéfice de cette démarche. Ces groupes de travail, ouverts à toute personne désireuse de contribuer, seront organisés à partir de 3 axes de réflexion. Chaque groupe sera limité à 20 personnes et se réunira 5 fois entre mars et juin 2022. Les rencontres 1, 2, 4 et 5 se tiendront en présentiel à Bron. La 3e en visio pour permettre une ouverture vers une audience plus large.

- GROUPE 1 / ORIENTATIONS ET ENJEUX - Le cadrage

Interroger les grandes orientations de cette politique publique fixées jusqu'à aujourd'hui, leur pertinence ou non au regard du contexte actuel, travailler l'intégration ou non de nouveaux enjeux en permettant aux débats d'être traversés par des questionnements récurrents ou nouveaux en la matière.

**Questionnements autour du périmètre de la politique actuelle* : périmètre sectoriel (débat autour des établissements de court séjour, prise en compte du secteur de la médecine de ville notamment via les maisons de santé, du secteur de la prévention via des associations, du secteur du médico-social non médicalisé en partenariat avec les Départements...), publics bénéficiaires (politiques volontaristes vers certains publics, débat autour de l'intégration des personnels comme un public de ces projets...), priorités de déploiement géographique et des coopérations territoriales à favoriser, permettre ou inventer (en lien avec les organisations territoriales de l'offre de santé d'une part mais aussi avec les politiques de conventions territoriales de la DRAC et la Région), intégration d'autres signataires à la convention ;

**Questionnements autour de la nature des projets attendus* : niveau de collaborations recherchées entre établissements de santé et équipements culturels (quel niveau de collaboration attendu), interrogation sur les critères (renouvellement des artistes, part de la programmation, des ateliers, des résidences d'artistes, équilibre processus - production...)

> *Réunions prévues les mardis 8 mars, 29 mars, 03 mai, 10 mai et 7 juin 2022. Les rencontres 1, 2, 4 et 5 auront lieu en présentiel à Bron (69) de 10h à 12h30. La rencontre 3 aura lieu en visio de 10h à 11h30.*

- GROUPE 2 / DISPOSITIF OPÉRATIONNEL - La mise en œuvre

Se focaliser sur les volets techniques du dispositif, que ce soit à travers la question des aides financières ou celle de l'accompagnement, en invitant à interroger la pertinence, l'adéquation et, le cas échéant, l'amélioration des outils existants.

**Sur le volet des aides financières*, seront notamment questionnées le dispositif d'appel à projets annuels, le dispositif de contractualisation, le processus de candidature dématérialisée en ligne (difficultés rencontrées avec par exemple les démarches administratives, le portage par l'établissement de santé, réflexion autour de la simplification des procédures...), le processus d'instruction (composition et fonctionnement de la commission régionale, formes des avis rendus...), etc...

**Sur le volet accompagnement* : évaluation et perspectives de développement des dynamiques des comités locaux (atouts, difficultés), du travail de coordination d'interSTICES, de la formation, etc...

> *Réunions prévues les jeudis 10 mars, 31 mars, 05 mai, 12 mai et 9 juin 2022. Les rencontres 1, 2, 4 et 5 auront lieu en présentiel à Bron (69) de 10h à 12h30. La rencontre 3 aura lieu en visio de 10h à 11h30.*

- GROUPE 3 / IMPACTS DU PROGRAMME - L'évaluation

Poser un regard sur les dispositifs d'évaluation développés aussi bien à l'échelle des projets qu'à l'échelle

plus globale du programme.

**Au niveau micro* : analyser et développer l'évaluation d'impact à l'échelle des porteurs de projets (cadre, objectifs et enjeux, pertinence des outils de collecte (grille bilan actuel), processus d'analyse de ces données, diffusion et partage des résultats et des enseignements...);

**Au niveau macro* : analyser et développer l'évaluation d'impact du programme à l'échelle des 2 secteurs et du programme (cadre, objectifs et enjeux, outils de collecte, analyse des données, diffusion et partage des résultats et des enseignements, questionnement autour du volet évaluation-observatoire permanent, du rayonnement et de la visibilité du programme...).

> *Réunions prévues les jeudis 10 mars, 31 mars, 05 mai, 12 mai et 9 juin 2022. Les rencontres 1, 2, 4 et 5 auront lieu en présentiel à Bron (69) de 14h à 16h30. La rencontre 3 aura lieu en visio de 14h à 15h30.*

#2 – ENQUÊTE SUR LE PROGRAMME VIA UN QUESTIONNAIRE

S'intéresser à la connaissance, la communication, la compréhension, et l'intérêt autour de la politique publique régionale *Culture et Santé*. Il a pour objectif de recueillir sur ces sujets les avis de chaque personne participant à cette politique.

Cet outil questionnaire proposant un peu plus d'une vingtaine de questionnements sera **élaboré par le Service statistiques et études de l'ARS, sous le logiciel SOLEN**. Il sera publié :

- **D'une part de manière ciblée à une base de données d'acteurs** du réseau régional *Culture et Santé* (plusieurs acteurs d'une même structure pourront ainsi être sollicités),
- **D'autre part de manière plus ouverte sous la forme d'une URL libre, diffusable pour tout à chacun**, et permettant autant que possible de relayer et donc de récolter des contributions de personnes hors du réseau.

#3 – EVALUATION APPEL À PROJET CONTRACTUEL

Étudier l'appel à projet contractuel depuis sa création en 2006 jusqu'à aujourd'hui pour évaluer sa pertinence et son impact par rapport à ses objectifs initiaux d'une part de structuration et pérennisation de politiques culturelles dans les établissements de santé et d'autre part d'ancrage territorial.

Chloé Nave, une étudiante en Master II Sciences Sociales Théories et Pratiques de l'Intervention Clinique des Organisations suivra ce volet. Les outils mobilisés sont en construction, mais pourraient être :

- **Une enquête par questionnaire**

Le questionnaire s'adresse aux **acteurs des établissements de santé qui sont ou ont été engagés dans ce dispositif contractuel depuis sa mise en place en 2006**, aux **structures culturelles partenaires**, mais également aux **lauréats de l'appel à projet annuel 2021** et des **partenaires institutionnels** afin de recueillir leur point de vue sur cet appel à projet.

Ce présent questionnaire est soumis aux dispositions de protections des données et à l'anonymisation. Il s'agira de choisir de préférence un endroit calme et de privilégier l'utilisation d'un ordinateur afin d'y répondre de la meilleure des manières possibles. Le temps de passation est variable selon votre statut dans ce dispositif (en moyenne 15 min). Le questionnaire restera *ouvert* jusqu'au *08 avril 2022 inclus*.

- **Appel à témoignage sensible : récit de soi**

Pour ceux qui le souhaitent, cet outil de témoignage sensible auprès des acteurs de la contractualisation (**directeur, responsable culturel d'établissement, partenaires culturels...**) consistera à l'écriture d'un récit de soi dans un contexte marquant de la contractualisation. Le récit de soi constitue un appui dans l'accompagnement des acteurs dans les phénomènes de leur pratique. Cette forme de discours est une manière de **faire émerger des liens entre le moi et**

la communauté et permet **d'accéder à l'histoire individuelle** mais aussi **collective** des personnes dans un contexte particulier.

- **Entretiens**

Il s'agira davantage d'un **temps d'échange et de rencontre d'une heure** pour se nourrir du regard approfondi de certains porteurs sur ce dispositif de contractualisation, ce qu'ils en identifient en termes de connaissance ou en tout cas de compréhension d'une part, de points d'intérêts d'autre part, d'attentes le cas échéant.

- **Une analyse de la matière documentaire existante sur le sujet**

Il s'agira ici d'étudier l'ensemble des textes de conventions régionales cadres énonçant les enjeux, objectifs et modalités de l'appel à projet contractuel depuis sa création en 2006 ainsi que les dossiers de candidatures, de bilans et autres productions élaborés dans ce cadre pour en tirer des données d'analyses quantitatives et qualitatives transversales.

- **Un regard sur les dispositifs voisins existants sur d'autres territoires**

Pour enrichir encore l'analyse globale, un regard sur les dispositifs voisins existants sera proposé.

- ***Date de réalisation :***

- Premier semestre 2022 : Réflexion participative
- Second semestre 2022 : écriture et validation de la nouvelle convention régionale.